



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe de l'entreprise de Liège
 Division Verviers

Réservé
au
Moniteur
belge

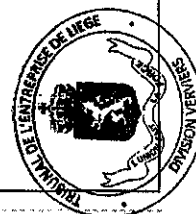


18183300

13 DEC. 2018

Le greffier

Greffie



N° d'entreprise : **0448.923.225**

Dénomination

(en entier) : **ALAN & Co**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue André Ernst, 17 à 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : Nominations - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2018

Les actionnaires ont consenti à se réunir spontanément ce jour, à 19 heures, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1° Renouvellement des mandats.

2° Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède.

[.../...]

Observations et décisions :

1. Les mandats d'administrateur de Madame Anne KNOTT (NN 64.05.27-314.61) et de Monsieur Vincent GOBBELS (NN 59.11.16-009.51), tous deux domiciliés Rue Armand Enkart, 65 à 4910 THEUX, étant arrivés à échéance, l'assemblée générale décide de les renommer jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

2. A l'unanimité, l'assemblée confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD expert-comptable, représentant la SCS Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant son siège social, Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des Guichets des Entreprises.

L'ordre du jour ayant été complètement traité, la séance est levée et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

SA. AXIOME représentée par SCS. Jean-Michel COLLARD représentée par
 Jean-Michel COLLARD, Expert-comptable, Mandataire

Déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire signée du 8 juin 2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).